

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 24 avril 2013

## Communiqué de presse

### « L'AGRO-ÉCOLOGIE EN ACTION » : DEPOSEZ VOTRE DOSSIER AVANT LE 17 MAI DANS LE CADRE DE LA 5ÈME ÉDITION DES TROPHÉES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE DURABLE

La 5ème édition des Trophées de l'Agriculture Durable (TAD) est lancée en région Nord - Pas-de-Calais ! Les TAD distinguent des démarches innovantes individuelles ou collectives, réussies, exemplaires d'une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement et des hommes qui la font vivre.

Cette année, **l'agro-écologie est à l'honneur** : les Trophées récompenseront plus spécialement les démarches à caractère agro-écologique. Ces dernières sont autant de témoins réussis d'une agriculture doublement performante (économiquement et écologiquement), qui s'appuie sur les ressources de la nature tout en les préservant.

**Deux grands prix**, dotés par le Crédit Agricole Nord de France, **seront décernés au niveau régional** :

- le prix de la catégorie "exploitants", qui récompense un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs ;
- le prix de la catégorie "structures", qui distingue l'action d'une structure (association, coopérative, chambre d'agriculture...), dont la vocation est d'accompagner les agriculteurs.

Le ou les lauréats régionaux concourront au niveau national.

**Cette nouvelle édition** se distinguera aussi par la mise en place de **trois initiatives** au niveau national :

- le prix spécial de la démarche collective, prix également doté par le Crédit Agricole, qui récompensera un projet dans lequel l'action collective est au cœur de la démarche ;
- le "coup de cœur des lycéens", décerné par un jury de lycéens agricoles, sensibilisés à l'agro-écologie ;
- le "coup de cœur du public", décerné par le public via le site du ministère <http://www.agriculture.gouv.fr/>.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Nord - Pas-de-Calais <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/>.

Les dossiers peuvent être complétés de façon informatisée ou manuscrite. Ils doivent être déposés ou envoyés auprès de la DRAAF **avant le 17 mai 2013**.



Christine Sazy-Hercent

Viviane Olivo

03 62 28 40 45/

06 25 71 61 31

03 20 63 69 79

communication.draaf-nord-pas-de-  
calais@agriculture.gouv.fr

Viviane.olivo@ca-norddefrance.fr

Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

Cité administrative CS.10505 – 59022 LILLE cedex

Tél : 03 62 28 41 00 - Fax : 03 62 28 41 01 – <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/>